

Marie Anne POLO de BEAULIEU
Conseillère municipale de Rambouillet
marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr

David JUTIER
Conseiller municipal de Rambouillet
Délégué communautaire Plaines et Forêts d'Yveline
david.jutier@rambouillet.fr

1, place de la Libération
78120 RAMBOUILLET

M. CORBIN de MANGOUX
Préfet des Yvelines
1, rue Jean Houdon
78000 Versailles

Rambouillet, le 19 octobre 2014

Objet : implantation d'un groupe de caravanes sur le terrain militaire de Rambouillet.

Monsieur le Préfet,

Un groupe de 50 à 60 familles, soit une centaine de caravanes, a de nouveau séjourné la semaine dernière sur l'ancien terrain de manœuvres militaires de Rambouillet. Nous réaffirmons notre position : ce terrain n'est pas adapté à leur accueil. Les conditions sanitaires qui ont pu leur être fournies sur ce site ne sont pas acceptables : sol boueux, pas d'eau courante (ni même potable : l'abreuvoir à bestiaux qui a été installé fourni une eau souillée), pas d'évacuation sanitaire. Si des travaux étaient entrepris pour transformer ce site en aire de grand passage, seule la stabilisation du sol pourrait être entreprise. L'installation de réseaux d'eau potable et d'eau usées est techniquement et financièrement difficile à envisager : les équipements indispensables à l'accueil de familles ne pourraient donc leur être offertes sur cette zone.

Nous nous permettons en outre de vous rappeler que le terrain se situe en plaine forêt de protection (nous vous en avons donné les détails dans notre précédent courrier) que la route qui le dessert n'est pas adaptée, qu'une partie du terrain n'est pas dépolluée ni sécurisée.

Devant cette situation de blocage qui perdure, nous avons pris contact avec les responsables du groupe qui a séjourné jusqu'au dimanche 19 octobre, afin de recueillir leur sentiment sur cet emplacement. Nous souhaitons vous faire part des quelques éléments qui ressortent de cette rencontre :

- Leur installation sur le terrain de manœuvre ne correspond pas, selon eux, à une demande ni à un choix de leur part. Il s'agit d'un emplacement subit. Ils nous ont confirmé que s'implanter dans ce cadre boisé et isolé n'a rien d'idéal pour eux.

- Leur demande principale concerne non pas la localisation de l'aire, mais l'équipement du site : stabilisation du sol, eau courante potable, évacuation sanitaire. Aujourd'hui aucun de ces services n'est en place. Ils ne captent pas non plus le signal terrestre pour la télévision à cet endroit. À terme, seule la stabilisation du sol semble possible sur ce terrain. Cette zone ne pourra donc jamais fournir des conditions d'hygiène et de confort indispensables à l'accueil des familles.

Nous savions tout cela, mais il était important de l'entendre de la bouche même des responsables de la communauté.

- Enfin, il semble à ces personnes que des zones plus favorables à l'implantation d'une aire de grand passage pourraient être trouvées le long de la N10 en direction de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le responsable du groupe nous a en particulier cité l'emplacement de l'ancien Conforama, en face de la gare des Essarts-le-Roi.

Nous vous invitons donc à renoncer à implanter une aire de grand passage sur ce terrain militaire, à étudier au plus vite les autres possibilités d'implantation offertes par le territoire du Sud-Yvelines, et à renforcer la concertation avec l'ensemble des acteurs et actrices du territoire. L'inquiétude est en effet palpable au sein de la population, l'exaspération gagne même du terrain.

Nous sommes toujours, en tant que représentant-es élu-es des habitant-es du Sud-Yvelines, à votre disposition pour vous rencontrer et échanger avec vous sur ce dossier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

David JUTIER



Marie Anne POLO de BEAULIEU



Copies adressées à M. GUERZA, sous-préfet de Rambouillet, M. LARCHER, maire honoraire de Rambouillet et Sénateur des Yvelines, M. POISSON, président de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline et député des Yvelines, M. ROBERT, Maire de Rambouillet et vice-président de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline, M. CONVERT, Maire de Poigny-la-Forêt.